

Engie flambe

Les tarifs du gaz augmentent de 10 % .

Les concurrents essayent d'en profiter . En promettant une énergie (hors taxe) 13%, 17% , 20% moins chère que celle des fournisseurs historiques, ils disposent d'un argument pour attirer les clients. <u>Attention toutefois car beaucoup de contrats ne donnent aucune garantie de prix</u>.

Le client bénéficie pendant une période mystère - plus ou moins longue - d'un prix respectant la promesse de départ.

Mais passée cette période, le fournisseur est peut modifier sa grille tarifaire , selon les fluctuations du marché.



source : Engie